Guide *des études*

2025 - 2026

LICENCE

Mention

HUMANITÉS

Faculté des Humanités

Université de Lille

Table des matières

La Faculté des Humanités 3
Mot de la Doyenne 3
La Faculté des Humanités en quelques mots et en quelques chiffres 4
Faire un stage et être accompagné.e dans votre insertion professionnelle 5
Le département 6
Mot de la Direction 6
Les bibliothèques 8
Bibliothèque Michelet 8
Ouverture et services 8
Web et réseaux sociaux 8
Présentation de la bibliothèque 8
Bibliothèque des Sciences de l'antiquité (BSA) 10
Ouverture et services 10
Web et réseaux sociaux 10
Présentation de la bibliothèque 10
Bibliothèque Humanités 11
Ouverture et services 11
Web et réseaux sociaux 11
Présentation de la bibliothèque 11
Construisez votre parcours de formation 13
Les services numériques incontournables 15
CLIL : CENTRE DE LANGUES DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE 18
La maison de la médiation : informer et prévenir 24

La Faculté des Humanités

Mot de la Doyenne

Chères étudiantes, chers étudiants,

Je vous souhaite la bienvenue à la Faculté des Humanités. Tous les personnels enseignants et administratifs s'attacheront à faire en sorte que cette année soit pour vous aussi fructueuse et enrichissante que possible.

Ce guide des études est conçu pour servir d'outil de référence : il réunit toutes les informations utiles sur le fonctionnement de la Faculté et de ses départements, le cadre général de votre formation, les modalités d'évaluation de vos cours ainsi que les programmes que vous aborderez. De plus amples renseignements vous seront fournis à la rentrée par vos enseignants en ce qui concerne les bibliographies et les conseils méthodologiques à suivre.

Quel que soit le parcours dans lequel vous vous inscrivez, il exigera de vous un engagement constant et résolu dans votre travail, garants de votre réussite et de votre épanouissement dans vos études puis dans vos projets professionnels.

Notre objectif est de vous aider à trouver votre voie et à préparer votre avenir. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année universitaire.

Sophie Aubert-Baillot
Doyenne de la Faculté des Humanités

La Faculté des Humanités en quelques mots et en quelques chiffres

La Faculté des Humanités est une unité de formation et de recherche de l'Université de Lille. À ce titre, elle regroupe sept départements, associe cinq laboratoires de recherche et plusieurs bibliothèques. Elle est dirigée par un doyen et un conseil de faculté où siègent des représentants des étudiantes et des étudiants.
La Faculté des Humanités en chiffres :

- 6 700 étudiant·es
- Près de 240 enseignant·es et enseignant·es-chercheur·euses
- Près de 500 chargé·es de cours
- Plus de 200 000 monographies dans les bibliothèques associées

L'équipe de direction de la Faculté :

- La Doyenne : Sophie Aubert-Baillot
- Les vice-doyens :
    - Juliette Delahaie (Formation tout au long de la vie et insertion professionnelle - Formation continue),
    - Claudio Majolino (Recherche et documentation),
    - Dominic Moreau (Relations internationales),
    - Charles-Olivier Stiker-Métral (Affaires étudiantes)
- La directrice des services d'appui de la Faculté : Catherine Lenain
- La directrice adjointe des services d'appui de la Faculté : Audrey Choquet

Retrouvez toutes les informations sur le site de la Faculté : humanites.univ-lille.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux pour vous tenir au courant de l'actualité des événements de votre département, des ciné-débats, des conférences, etc. :

- Instagram : @humanites.ulille
- Bluesky : @humanites-ulille.bsky.social
- Linkedin : Faculté des Humanités
- Facebook : Faculté des Humanités

Faire un stage et être accompagné.e dans votre insertion professionnelle

Le stage, qu'il soit obligatoire, optionnel ou de découverte/réorientation permet non seulement d'expérimenter les connaissances acquises dans votre formation à l'Université mais aussi de développer de nouvelles compétences qui vont enrichir la poursuite de vos études et faciliter vos démarches d'insertion professionnelle.

Tout stage donne lieu à la production d'une **convention de stage,** document contractuel obligatoire, qu'il convient de saisir au moins 3 semaines avant le début du stage sur l'application ESUP-Gérer mes stages, disponible sur votre ENT.

Afin d'établir votre convention de stage, nous vous invitons à prendre connaissance de l'ensemble des procédures sur le site de la Faculté et sur Moodle.

https://humanites.univ-lille.fr/stages-insertion-professionnelle

Pour rejoindre **le cours Moodle** dédié aux stages et à l'insertion professionnelle, clé : **msru5j**

Vous y trouverez également des contenus pédagogiques pour vous aider dans vos démarches de stage (recherche, candidature…) et pour vous guider dans l'élaboration de votre projet professionnel.

Nous vous accueillons au bureau A3.336 (bâtiment A, 3ème étage, à côté de l'escalier vert) pour vous guider dans vos démarches : les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 10h à 12h et de 15h à 17h.

Contacts

Pour les départements Arts, Histoire et Histoire de l'art et Archéologie	**Pour les départements Langues et Cultures Antiques, Lettres Modernes, Philosophie et Sciences du Langage**
Suzanne Klimsza Mail : suzanne.klimsza@univ-lille.fr Tel : 03 62 26 95 00	Lisa Haouat Mail : lisa.haouat@univ-lille.fr Tel : 03 62 26 97 41

Le département

Mot de la Direction du département de Lettres Modernes

Je vous souhaite la bienvenue en Licence Humanités. Vous avez choisi une formation dont la richesse et la portée professionnalisante et intellectuelle seront largement développées dans les pages qui suivent. Il m'appartient de vous inciter à les lire attentivement pour pouvoir mener à bien vos études de manière informée et **plus autonome**. L'autonomie ne signifie pas une vague indépendance que l'on cultive dans son coin : il s'agit d'une participation assidue aux enseignements et de son complément indispensable, un travail personnel rigoureux et régulier. Tous deux impliquent de solliciter vos collègues et vos enseignants dès que le besoin s'en fera sentir.

À ce propos, les **problèmes liés au plagiat et à l'usage non encadré de l'« intelligence artificielle »** sont hélas plus nombreux qu'avant. Leurs auteurs se comportent de manière illicite et malhonnête par rapport à la majorité des étudiants qui entendent travailler de manière autonome et savent que la Licence Humanités demande de la personnalité et de la créativité. Afin de les protéger, je rappelle que le plagiat est un délit et que l'utilisation de l'« intelligence artificielle » est d'autant plus inacceptable que nous sommes dans une formation où l'expression et l'argumentation de la pensée propre jouent un rôle central. L'éventuel recours à ce genre d'outil doit avoir reçu l'autorisation expresse préalable, exprimée en salle de cours, de l'enseignant concerné. Le Règlement des Etudes de notre Faculté Humanités précise :

« 1° Il est interdit de présenter le produit d'un outil de l'« intelligence » artificielle (tel que Chat-GPT ou DALL-E) comme une œuvre de nature humaine et, donc, comme le travail d'un étudiant.

2° Le plagiat constitue une faute grave et, dans le cadre des examens et des concours, un délit. Il est passible de sanctions disciplinaires, voire de poursuites pénales lourdes, qu'il soit commis à l'Université ou ailleurs. Les sanctions disciplinaires sont inscrites au dossier de l'étudiant intéressé et peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur. »

Je demande donc à chacune et chacun de faire preuve d'une plus grande vigilance.

Ce guide contient des informations précises sur la forme et les contenus de chaque enseignement, sur la façon de s'y préparer avant même les cours et sur les modalités de contrôle de connaissances. Vous y trouverez notamment les descriptifs des cours, que les enseignants sont tenus de suivre. Il importe d'identifier rapidement vos points forts et vos points faibles, afin de remédier à vos lacunes par vous-même et grâce aux enseignements que vous allez choisir.

Pour ne pas accumuler de retards, soyez non seulement **assidus dans tous les enseignements** mais **vigilants quant aux informations** dont vous aurez besoin. Ainsi, consultez régulièrement les panneaux d'affichage du Département (dates des épreuves de contrôle continu, dates de remise des travaux, etc.). Rendez-vous fréquemment sur les sites internet de l'Université, du Département et des pages Moodle de son secrétariat. Notez bien dès le début

des cours les codes des pages Moodle de vos enseignants : vous y trouverez des documents complémentaires, des exercices, parfois des sujets de devoir et des messages concernant l'organisation des cours. Vos enseignants vous donneront également leurs adresses courriel : il ne faut pas hésiter à les contacter en cas de problème. Mais comme la plupart de vos questions intéressent aussi vos collègues, posez-les durant les cours.

La bibliothèque du Département (Bibliothèque des Humanités) et le Service Commun de Documentation sont aussi des lieux que vous devez prendre l'habitude de fréquenter. Pour compléter vos notes, documenter vos dossiers, etc., utilisez-en régulièrement les abondantes ressources papier et numériques (dictionnaires, livres, revues, etc.). Le Service d'Information et d'Orientation vous aidera en outre à formuler et organiser votre projet professionnel.

Enfin, tout étudiant a intérêt à participer directement à **la vie du Département** et à celle de l'Université, en votant et/ou en participant aux différents conseils. Comme dans les autres départements de la Faculté des Humanités, vous disposez d'élu(e)s au sein du conseil de notre Département de Lettres Modernes. Vous pourrez consulter ces étudiant(e)s et leur transmettre vos demandes – à moins de vous porter vous-même candidat(e) aux prochaines élections ! C'est en communiquant avec vos collègues et avec vos enseignants que chacun pourra déployer l'autonomie nécessaire au bon déroulement de sa formation et améliorer le cadre de travail pédagogique que nous partageons.

En un mot, que cette année universitaire soit pour vous une année d'enrichissement humain et intellectuel, grâce à un travail ambitieux, régulier et soutenu, en lien avec les autres étudiants et avec vos enseignants !

Paul Dirkx, directeur du Département de Lettres Modernes

paul.dirkx@univ-lille.fr

Les bibliothèques

Bibliothèque Michelet

Bâtiment A, salle A2.398, niveau Forum (couloir en face de l'amphi A2)
Départements Histoire et Histoire de l'art et archéologie

L'équipe

Responsable : Sandrine Gimenez
Adjointe : Élodie Plancot

Contact

03 20 41 62 73
bibliotheque.michelet@univ-lille.fr

Ouverture et services

Lundi au jeudi : 8h00 - 20h00
Vendredi : 8h00 - 19h00
Aménagements des horaires lors des pauses pédagogiques

Web et réseaux sociaux

michelet-biblio.univ-lille.fr
Instagram : michelet_ulille
Twitter : @Michelet_ULille
Facebook : @BibliothequeMicheletULille
Linkedin : Bibliothèque Michelet

Présentation de la bibliothèque

Les collections

33 000 ouvrages en **histoire-géographie** et **en histoire de l'art** sont mis à disposition en libre-accès. On y trouve des monographies, usuels, cartes, manuels, catalogues d'exposition, actes de colloque et des périodiques. Pour les ouvrages et revues classés en réserve, leur consultation se fait sur demande à l'accueil de la bibliothèque.

- **Pour l'histoire-géographie** :

Le fonds en histoire concerne les périodes *médiévale*, *contemporaine* et *moderne*.
La documentation en histoire médiévale de l'Université de Lille est labellisée "**Collection d'excellence**" (Collex)
Le **fonds documentaire "Concours"** regroupe l'ensemble des documents destinés à préparer le CAPES en histoire-géographie et à l'agrégation d'histoire.
La **cartothèque** rassemble 200 cartes de géographie et d'histoire, des cartes topographiques et de photographies satellites. Elle est consultable sur : michelet-biblio.univ-lille.fr/cartotheque

- **Pour l'histoire de l'art :**

Le fonds en histoire de l'art porte principalement sur la *peinture, le dessin, la gravure, la sculpture et l'architecture et l'urbanisme.* Il inclut aussi la *muséologie, la muséographie, l'histoire du patrimoine régional et mondial.* Les "arts divers" regroupent le *design, le vitrail, la tapisserie, les arts décoratifs, les arts du livre*, etc.

Les équipements et espaces de travail disponibles

La bibliothèque dispose de 210 places dont :

- **4 espaces de co-working** (5 personnes par box et sur réservation en ligne ou à l'accueil de la bibliothèque).
- **Une salle de travail collaborative spécial Concours** : la salle Bouvier est destinée prioritairement aux étudiante et étudiants préparant les concours de l'enseignement en histoire-géographie.
- **4 postes informatiques** pour les recherches documentaires et un agrandisseur de texte destinés aux personnes malvoyantes.

La bibliothèque participe à la réalisation d'expositions, des cafés-lecture, à la bourse aux livres et organise des visités guidées.

Bibliothèque des Sciences de l'antiquité (BSA)

Bâtiment B, salle B.659, niveau 0
Département Langues et cultures antiques

L'équipe

Responsable : M. Christophe Hugot

Contact

Tél. 03.20.41.64.07
bhuma@univ-lille.fr

Ouverture et services

Lundi au jeudi : 8h00 - 20h00
Vendredi : 8h00 - 19h00
Ces horaires sont ceux pratiqués lors des semaines de cours.
Des aménagements d'horaire interviennent en dehors des périodes de cours et durant certaines vacances.

Web et réseaux sociaux

Site de la BSA : bsa.univ-lille.fr
Insula, le blog : insula.univ-lille.fr
La BSA sur Twitter et Instagram : @bsaLille
Youtube : @bsalille3697

Présentation de la bibliothèque

Les collections

Labellisée « Collection d'excellence » (CollEx) pour l'Antiquité, la BSA possède un fonds documentaire comportant plus de 50 000 références. Les disciplines concernées par la bibliothèque sont les langues anciennes (grec, latin, sanskrit), l'histoire ancienne et l'archéologie. Outre les ouvrages issus de la Faculté, la bibliothèque accueille les livres du Centre de recherche Halma (hors ceux en égyptologie).

L'accès

L'accès à la bibliothèque ne requiert aucune condition particulière. La carte nécessaire à l'emprunt est celle effectuée par le Service commun de la documentation. Les périodiques ainsi que de nombreux ouvrages (tels que les usuels, livres utiles aux exposés, aux concours, etc.) sont en consultation sur place uniquement.

Bibliothèque Humanités

Bâtiment A – Forum -1, salle A1-727
Départements Arts, Lettres modernes, Philosophie, Sciences du langage

L'équipe

Responsable : Frédéric Gendre
Adjointe : Valérie Cazin

Contact

03 20 41 61 81
bhuma@univ-lille.fr

Ouverture et services

Lundi au jeudi : 8h00 - 20h00
Vendredi : 8h00 - 19h00

Web et réseaux sociaux

bhuma.univ-lille.fr
Twitter : @BHUMA_UnivLille
Instagram : @BHUMA_UnivLille

Présentation de la bibliothèque

La Bibliothèque Humanités (BHUMA) met à votre disposition des fonds spécialisés en arts, lettres modernes, philosophie et sciences du langage. Elle contient plus de 100 000 documents (monographies et périodiques). Le fonds documentaire couvre les besoins en formation et recherche, l'accent est mis également sur les bibliographies de concours (CAPES, agrégation). Elle abrite et fait vivre les collections d'excellence (CollEx) de l'Institut Éric Weil.
Les documents sont signalés sur le catalogue commun du Lillocat. La bibliothèque est ouverte à tous, l'emprunt d'ouvrages est réservé aux détenteurs d'une carte d'étudiant (carte multiservices) ou d'une carte de lecteur.
Ressources électroniques : https://lillocat.univ-lille.fr/
Pour faciliter vos recherches, le moteur de recherche fédérée vous permet de lancer une requête simultanément sur l'ensemble des ressources électroniques mises à disposition par l'université.

La bibliothèque propose :

- 3 salles de travail en groupe, leur utilisation est soumise à réservation (à l'accueil de la bibliothèque).
- Des outils comme un massicot, une machine à relier, un télé agrandisseur ou un scanner sont à disposition des usagers.
- Deux postes informatiques sont dédiés à la correction orthographique et syntaxique avec le logiciel professionnel ANTIDOTE.

L'équipe de la bibliothèque accorde une attention particulière à l'aide personnalisée aux étudiants pour leurs recherches documentaires. N'hésitez pas à la solliciter.

Animation culturelle et scientifique

La bibliothèque propose de nombreuses manifestations littéraires, artistiques ou philosophiques. Depuis les ateliers d'écriture littéraire et les séances de lecture publique (La Sirène) jusqu'aux événements organisés en lien avec les activités de recherche et de formation (invitations de personnalités, écrivains, artistes, professionnels des métiers du livre, réception annuelle de la radio France Culture et de son prix « Roman des étudiant »). Toutes les manifestations sont ouvertes à toutes et tous et sont annoncées à l'avance sur le site de la bibliothèque : https://bhuma.univ-lille.fr ainsi que sur les réseaux sociaux.

Construisez votre parcours de formation

Site web : https://www.univ-lille.fr/etudes/construire-son-projet-personnel-et-professionnel/

Venir étudier à l'Université de Lille, c'est faire le choix d'une formation de qualité, correspondant à son projet personnel, ses aspirations et ses goûts, et choisir parmi une offre de formation très large. Au sein de toutes les mentions de licence et de master, des enseignements sont dédiés à la construction du projet personnel et professionnel de l'étudiant. Les méthodes pédagogiques favorisent l'acquisition des « softskills » (salles d'immersion, serious games, jeux de rôles, travaux de groupes, mises en situation, etc.) et l'ouverture à la pluri- et l'inter-disciplinarité. Toutes les formations sont organisées en blocs de connaissance et de compétences (BCC) pour faciliter votre insertion professionnelle.

Au premier semestre de la Licence : C'est le temps de la découverte des études supérieures à l'université.

Sauf exceptions, tous les étudiants de l'université bénéficient d'une UE PE (Unité d'Enseignement « Projet de l'Étudiant ») « intégration » qui est conçue pour les aider à bien démarrer leurs études universitaires. Les étudiants sont :

familiarisés aux lieux (salles de cours, espaces de restauration, salles de co-working, etc.) et aux outils (Moodle).

informés des modalités d'organisation des études. Ils découvrent les services supports (learning center, centres ressources en langues, salles de sports, relais santé, secrétariats pédagogiques, etc.) et tout ce qui est mis à leur disposition pour favoriser leur qualité de vie et leur réussite dans les études.

Aux semestres qui suivent, les étudiants peuvent choisir une Unité d'Enseignement « Projet étudiant » (UE PE). L'UE « Projet de l'étudiant », c'est votre part de liberté, et vous devrez vous y inscrire à chaque semestre de la Licence. Votre inscription à l'enseignement choisi se fait par le biais de l'application ***Choisis Ton Cours***, sur l'ENT, à des dates spécifiques, en septembre (du 2 au 14 septembre, selon votre choix d'enseignement) et janvier (du 6 au 14 janvier).

L'UE Projet de l'étudiant, c'est trois types d'enseignement :

Des enseignements transversaux : tous les étudiants d'un même campus peuvent choisir parmi une palette large d'activités : engagements, culture, activités physiques et sportives, méthodes de travail universitaire, préparer son projet personnel et pofessionnel, développer son esprit d'entreprendre, apprendre une autre langue vivante… qui viennent apporter des compétences complémentaires (transversales) à votre cursus.

Les modalités d'évaluation sont en **Contrôle Continu Intégral (CCI)** : une seconde chance est proposée en fin de semestre et est **obligatoire**. Il n'y a donc pas de session de rattrapage.

Des enseignements ouverts, proposés sur un campus par les composantes qui offrent aux étudiants une ouverture sur les disciplines qui ne sont pas spécifiques à la licence suivie. Vous y trouverez des compétences et connaissances disciplinaires partagées entre les étudiants de différentes formations.

Des enseignements spécifiques : votre département de formation a prévu une ou plusieurs unités pour compléter votre formation par des connaissances et compétences dans des disciplines connexes ou pour vous permettre de développer des expériences en stages, des projets, une expérience pratique, ou une initiation à la recherche… Ces unités sont propres à chaque formation et peuvent être obligatoires à certains semestres.

Les enseignements sont répartis sur les différents campus où les étudiants pourront se renseigner et s'inscrire en fonction de leur filière et de l'offre qui leur est proposée (sur le site du campus Cité Scientifique, sur les sites du campus Lille-Moulins-Ronchin, sur les sites des campus Pont-de-Bois et Roubaix-Tourcoing).

Vous trouverez toutes les informations utiles (contacts, calendrier, choix des enseignements, mode pédagogique, emplois du temps, modalités de contrôles de connaissances, etc.) sur votre ENT, auprès de votre secrétariat pédagogique et/ou sur les pages Moodle du service des enseignements transversaux, propres à chaque campus :

- Moodle université de Lille / Transversal / Service des Enseignements Transversaux Cité Scientifique
- Moodle université de Lille / Transversal / Service des Enseignements Transversaux Lille-Moulins-Ronchin
- Moodle université de Lille / Transversal / Service des Enseignements Transversaux Pont-de-Bois

Les services numériques incontournables

Le numérique à l'Université de Lille, ce sont des moyens de se connecter en tout lieu, d'avoir accès à des informations sur la vie et l'organisation de l'université, des procédures dématérialisées ou encore des outils pour échanger et collaborer.

Identité numérique

Dès votre inscription, une identité numérique et un compte associé sont automatiquement générés.

En tant qu'étudiant de l'Université de Lille, vous disposez d'une adresse de messagerie de type prenom.nom.etu@univ-lille.fr.
Vous pouvez ensuite gérer vos informations dans l'application "Mon Identité numérique" disponible dans l'ENT.

Se connecter au réseau sans fil - wifi

Pour vous connecter au réseau sans fil, choisissez le réseau wifi sécurisé eduroam avec authentification (identifiant : votre adresse électronique ULille complète). En cas de difficulté, une documentation Eduroam est accessible sur le wifi ULille – accueil ainsi qu'un tutoriel sur Infotuto.

Environnement numérique de travail (ENT) : applications, actualités et intranet

L'environnement numérique de travail (ENT) est un espace virtuel personnel protégé par un identifiant de connexion et un mot de passe. Grâce à son moteur de recherche performant et accessible sur toutes les pages, vous avez accès à de nombreuses informations pratiques sur votre scolarité et votre vie quotidienne à l'université. En plus de ces informations, l'ENT vous donne également accès à un certain nombre d'applications utiles à votre scolarité. Des fiches explicatives et des tutoriels sont disponibles pour vous aider à les prendre en main. C'est un outil en constante évolution : de nouvelles applications, de nouvelles fonctionnalités et de nouveaux contenus sont régulièrement disponibles.
Consultez-le régulièrement. **ent.univ-lille.fr**

Application lilu

Téléchargez Lilu, l'application mobile étudiante de l'Université de Lille !

L'application mobile vous permettra d'accéder rapidement à de nombreuses fonctionnalités : actualités, menus du Crous, cours via Moodle, résultats aux examens, mails universitaires, horaires des BU et réservation de salle ou de livres. Une géolocalisation est également disponible pour vous rendre sur tous les campus de l'université et vers les lieux indispensables à votre vie étudiante. Une géolocalisation intra-bâtiment est également progressivement développée pour vous aider à trouver les salles. Et enfin, l'emploi du temps est accessible pour de nombreuses formations.

Messagerie et agenda en ligne

Vous bénéficiez d'un dispositif de messagerie collaborative (mails, carnet d'adresses, agendas partagés), basé sur le logiciel Zimbra.

Sauvegarde / stockage

Un service de stockage et de partage de fichiers, basé sur la solution open source Nextcloud, est disponible dans votre ENT. Vos fichiers sont stockés de manière sécurisée sur les infrastructures de l'université. Vos données sont sauvegardées quotidiennement et peuvent être restaurées en cas d'erreur de manipulation.
Proposé avec un espace de 50 Go, ce service vous permet :

- d'accéder à vos fichiers depuis n'importe quel appareil connecté à internet,
- de partager de manière sécurisée des fichiers vers des utilisateurs extérieurs.

Une suite bureautique a été intégrée dans Nextcloud. Elle permet l'édition simultanée par plusieurs utilisateur·rice·s de documents (textes, feuilles de calcul, présentations). **ENT > applications > Nextcloud**

Travailler à distance Zoom

La licence Zoom souscrite par l'université permet d'animer des réunions jusqu'à 300 personnes sans limitation de durée ou d'organiser des webinaires pouvant être suivis par 500 personnes.

Ressources en ligne : dÉcouvrir, apprendre, comprendre, rÉviser

Pour apprendre ou réviser vos cours, les Universités Numériques Thématiques (UNT) vous offrent la possibilité de consulter des milliers de ressources libres et de vous tester dans vos disciplines. L'Université de Lille œuvre depuis plus de dix ans à l'élaboration de ressources et de dispositifs numériques mutualisés au sein des Universités Numériques Thématiques. Ces UNT, au nombre de huit, couvrent l'ensemble de nos champs disciplinaires et sont autant de services pour les étudiants et les enseignants :

- UVED – Uved.fr – Université Virtuelle de l'Environnement et du Développement Durable
- Uness - Uness.fr – Université Numérique au Service de l'Enseignement Supérieur
- Unisciel – Unisciel.fr – Université des Sciences En Ligne
- UNIT – Unit.fr – Université Numérique Ingénierie et Technologie
- IUTEnLigne – IUTEnligne.fr – Université en Ligne des Technologies des IUT
- UNJF – Unjf.fr – Université Numérique Juridique Francophone
- UOH – UOH.fr – Université Numérique des Humanités
- AUNEGE – Aunege.fr- Association des Universités pour l'enseignement Numérique en économie GEstion.

Les UNT sont encore en lien avec FUN (https://www.fun-mooc.fr/fr/) et vous offrent la possibilité d'explorer les connaissances avec le MOOCs, ou d'accéder à des parcours avec : http://univ-numerique.fr/ressources/fun-ressources/.

PACTEs

C'est un portail régional qui vous permettra dès à présent de :

- vous approprier une méthodologie de travail universitaire,
- tester votre maîtrise des pré requis disciplinaires pour les filières scientifiques et les travailler si nécessaire,
- vérifier la maîtrise des outils numériques.

D'autres ressources sont mises en ligne en cours d'année pour vous permettre de vérifier votre niveau d'expression écrite et d'accéder à une communauté d'entraides.
Adresse : https://pactes.u-hdf.fr/ (choisissez votre établissement et utilisez votre identifiant et mot de passe Université de Lille)
Ce site est complémentaire aux dispositifs proposés par l'Université de Lille et est mis en ligne par un consortium d'établissements d'enseignement supérieur des Hauts-de-France.

Big Blue Button

BigBlueButton est intégré directement à la plateforme pédagogique Moodle pour lancer une classe virtuelle et propose l'option "réunions privées" pour le travail de groupes. BigBlueButton est également accessible via la plateforme Pod qui permet de planifier des classes virtuelles et d'enregistrer les sessions.

Accéder À ces outils

ENT > toutes mes applications > bureau virtuel

Infotuto, des ressources pour les services numériques

Vous y trouverez des tutoriels pour concevoir et produire des ressources et des aides pour un usage facilité des plateformes pédagogiques (plateforme pédagogique moodle, POD, Compilatio, etc.), ainsi que des documentations utilisateurs pour les services précédemment cités (messagerie, travail collaboratif...).
infotuto.univ-lille.fr

CLIL : Centre de langues de l'Université de Lille

Le CLIL a en charge l'enseignement/apprentissage transversal des langues vivantes. Il comprend :

- le pôle DELANG qui coordonne et gère toutes les UE des 22 langues vivantes étrangères, les langues proposées en UE PE (projet de l'étudiant) et les DUFL (Diplômes Universitaires de Formation en Langue) de l'Université de Lille - autrement dit les UE du secteur LANSAD (Langues pour les spécialistes d'autres disciplines), ainsi que les enseignements de Techniques d'Expression et de Communication (TEC). Le Pôle DELANG propose une offre tant en formation initiale qu'en formation continue.
- le pôle DEFI qui a en charge les enseignements en FLE (Français Langue Étrangère) accueille les candidats internationaux allophones souhaitant progresser en langue, culture et civilisation françaises, en articulation avec les diplômes nationaux ou en vue de la délivrance de Diplômes Universitaires d'Études Françaises (DUEF) de niveau A1 à C2 ainsi que les étudiants internationaux (sous convention ou hors échange) inscrits en Licence, Master ou Doctorat et qui choisissent le FLE comme enseignement obligatoire de langue vivante étrangère.
- le pôle didactique transversal coordonne les certifications et les Centres de Ressources en Langues (CRL).

La direction du CLIL est située dans le bâtiment SUP/SUAIO sur le campus Cité Scientifique, avenue Carl Gauss.

Contact : clil@univ-lille.fr

Site internet : https://clil.univ-lille.fr

Facebook : https://www.facebook.com/CLILUnivLille

Instagram : clil_ulille

LinkedIn : www.linkedin.com/company/clildelang/

Pôle Delang : Accéder à la diversité linguistique et parfaire ses techniques de communication

Les enseignements sont assurés par des équipes locales :

- l'équipe DELANG LANSAD Pont-de-Bois - Roubaix-Tourcoing pour tous les DUFL (cf. paragraphe plus bas) et pour la Faculté des Humanités, la Faculté Langues, Cultures & Sociétés (LCS), la Faculté de Psychologie et de Sciences de l'éducation et de la formation (PsySEF), l'Institut des Sciences Sociales, antenne Pont de Bois, de la Faculté des Sciences économiques, sociales et de territoires (FaSEST) et l'Institut de la Communication et de la Documentation (InfoDoc et InfoCom Roubaix).

Pour les UE d'anglais (sauf LCS), les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les épreuves de CC et CT sont gérés par le secrétariat de votre année de formation. Pour l'espagnol, des groupes dédiés sont définis dans certains départements (Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie, Arts, Lettres Modernes, Masters FLE-FRU, InfoCom Roubaix et Sciences de l'Éducation), mais les inscriptions sont gérées par le pôle DELANG Campus Pont-de-Bois.

Pour toutes les autres langues (et l'anglais LCS), ces mêmes informations relèvent du secrétariat du Pôle DELANG équipe LANSAD Pont-de-Bois, qui communique via Moodle.

Les cours de DUFL sont ceux des UE de langues vivantes des formations listées ci-dessus et sont proposés dans des créneaux transversaux ouverts à tous (lundi 8h-10h / 10h-12h / 17h-19h / mercredi 17h-19h / jeudi 17h-19h)

À partir de la L1 S2, la même langue doit être suivie tout au long du parcours de licence afin de permettre une progression réelle.

Contact : delang.pdb@univ-lille.fr | Téléphone : 03 20 41 72 37 ou 03 20 41 72 65 | Campus Pont de Bois - Bâtiment A - Bureau A1.684

- l'équipe DELANG LANSAD Cité Scientifique pour la Faculté des Sciences économiques, sociales et de territoires (FaSEST) et la Faculté des Sciences et Technologies (FST)

Les UE de langues vivantes étrangères (anglais, allemand et espagnol), les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les épreuves

de CC et CT sont gérés par le secrétariat du pôle DELANG Campus Cité scientifique.
Pour la licence ISIEM et le Master GLOWE de la FaSEST, d'autres langues que celles proposées sur le campus CS peuvent être suivies à Pont de Bois. Il en est de même pour toute inscription supplémentaire en DUFL.
Contact : delang.cs@univ-lille.fr| Téléphone : 03 62 26 81 80 ou 03 62 26 81 82 |Campus Cité scientifique - Bâtiment B5, RDC porte 2.

- l'équipe DELANG Techniques d'expression et de communication (TEC) qui est amenée à intervenir pour l'ensemble des composantes des campus Pont de Bois et Cité scientifique

Les missions de l'équipe DELANG TEC, transversales à l'ensemble des filières, sont variées au sein de la formation initiale. Les enseignements en TEC contribuent à valoriser la formation des futur.e.s diplômé.e.s de l'Université de Lille afin que toutes et tous puissent s'imposer comme des cadres à fort potentiel. Pour ce faire, les cours dispensés en TEC invitent les étudiant.e.s à produire une analyse réflexive sur le lien entre éthique et innovation ainsi qu'à enrichir leurs références culturelles.
L'équipe DELANG TEC dispense également des cours au sein de l'UE PE TEC. En effet, en plus des savoirs scientifiques et techniques, les futur.e.s diplômé.e.s doivent présenter des capacités communicationnelles et organisationnelles garantissant rigueur, réactivité et efficacité: l'équipe TEC se mobilise pour atteindre cet objectif en développant des pratiques pédagogiques innovantes au profit d'une formation universitaire de plus en plus exigeante.

Contact : chantal.dimanche@univ-lille.fr| Téléphone : 03 62 26 81 87 - Campus Cité scientifique- Bâtiment SUP/SUAIO, 1er étage Bureau 107

- l'équipe DELANG Langues en Formation Continue (anglais, allemand, espagnol, néerlandais / DUFL) qui accueille les stagiaires sur le campus Pont de Bois

Contact : delang.fc@univ-lille.fr| Téléphone : 03 20 41 72 82 - 03 20 41 72 84 | Campus Pont de Bois - Bâtiment A - Bureaux A1.686 et A1.688

Focus sur le Diplôme universitaire de formation en langues (DUFL)

Vous ne pouvez suivre qu'une seule langue vivante étrangère et auriez souhaité poursuivre dans une autre langue ? Vous avez un projet de mobilité et aimeriez vous préparer en découvrant la langue du pays ciblé ? Vous souhaitez découvrir d'autres cultures ? Le DUFL est fait pour vous !

Le DUFL, Diplôme Universitaire de Formation en Langue vous permet d'obtenir un diplôme d'université attestant d'un niveau A2 ou B2 à l'issue de 3 années de formation.
* Au niveau débutant (du A1.1 au A2) en allemand, arabe, catalan, chinois, danois, grec moderne, hébreu, hongrois, italien, japonais, néerlandais, norvégien, persan, polonais, portugais, russe, suédois, tchèque
Droits d'inscriptions fixés à **60€ pour les étudiants de l'Université de Lille** en formation initiale, à 624€ pour les stagiaires de formation continue pris en charge, 384€ pour les individuels non pris en charge et 170€ pour les étudiants en formation initiale d'autres universités ou établissements
* Au niveau intermédiaire (du niveau B1.1 au B2) en allemand, arabe, espagnol, italien, portugais
Droits d'inscriptions fixés à **70€ pour les étudiants de l'Université de Lille** en formation initiale, à 624€ pour les stagiaires de formation continue pris en charge, 384€ pour les individuels non pris en charge et 170€ pour les étudiants en formation initiale d'autres universités ou établissements.
Contact : nadia.gaillet@univ-lille.fr et delang.pdb@univ-lille.fr | Téléphone : 03 20 41 72 82 - 03 20 41 72 84 I Campus Pont de Bois - Bâtiment A - Bureau A1.686 et A1.684

Focus sur les langues vivantes étrangères offertes en Enseignement à Distance (EAD)
Vous suivez une formation à distance et vous devez choisir une langue vivante étrangère ?

5 langues vous sont proposées, en niveau débutant ou non débutant :
* niveau débutant en : italien et néerlandais (vous atteindrez un niveau A2 à l'issue de la Licence 3)
* niveau non débutant en : allemand, anglais et espagnol (vous atteindrez un niveau B2 à l'issue de la Licence 3).
Vous disposerez également d'un accès aux ressources numériques et à certains dispositifs linguistiques (tutorats, ateliers…) du Centre de Ressources en Langues (CRL).
Contact : helene.guilluy@univ-lille.fr| Téléphone : 03 20 41 72 84 I Campus Pont de Bois - Bâtiment A - Bureau A1.688

Pôle DEFI : perfectionner son français en tant que langue étrangère

Les étudiants internationaux peuvent suivre une UE de français langue étrangère (FLE) lorsque l'anglais n'est pas imposé.

Les enseignements sont assurés par le pôle DEFI, qui gère et coordonne les enseignements de FLE du CLIL, sur les campus Cité scientifique et Pont de Bois.

- Sur le Campus Cité scientifique :

** En Licence et en Master, les enseignements sont assurés en présentiel. Les cours sont proposés sur un des créneaux transversaux ouverts à tous : mardi matin, jeudi matin et vendredi après-midi.*

Contact : supfle-licencemaster@univ-lille.fr | Téléphone : 03 62 26 81 91 03 62 26 81 93

- Sur le Campus Pont de Bois :

** En Licence, les enseignements sont assurés en présentiel, sur des créneaux proposés en fonction du niveau de l'étudiant. Un test linguistique est organisé en début de semestre.*
Contact : vanessa.obin@univ-lille.fr - defi@univ-lille.fr

** En Master, il s'agit d'un dispositif d'autoformation guidée : les séances en autonomie et en regroupement sont organisées en alternance. Un premier regroupement obligatoire est organisé en début de semestre afin de présenter les modalités du dispositif.*
Contact : martine.eisenbeis@univ-lille.fr

Bureau des certifications

Vous avez envie de faire certifier votre niveau en langue ? Le CLIL offre la possibilité aux étudiants d'obtenir une ou plusieurs certifications en langues, comme le CLES ou d'autres certifications externes.
La passation de ces certifications est possible et nécessite une inscription.
Voici l'ensemble des certifications proposées

- CLE - Certification internationale de langue catalane - contact :
- CLES - Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur - contact : cles@univ-lille.fr
- CNaVT - Certification des compétences en néerlandais - contact : sarah.pekelder@univ-lille.fr
- DELF DALF - diplômes officiels délivrés par le ministère français de l'Éducation nationale, pour certifier les compétences en français des candidats étrangers et des français originaires d'un pays non francophone et non titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français. DELF (4 niveaux : le A1, le A2, le B1 et le B2) / DALF (2 niveaux : le C1 et le C2) - contact : delfdalftcf@univ-lille.fr
- GOETHE Zertifikat - Certification des compétences en allemand - contact : beatrix.hoffmann@univ-lille.fr
- TCF - Test de connaissance du français - test de niveau linguistique en français permettant aux candidats de faire évaluer leurs compétences en français - contact : delfdalftcf@univ-lille.fr
- TOCFL - Certification des compétences en chinois - contact : philippe.chevalerias@univ-lille.fr
- TOEIC - Test de compétences en anglais - contact : certifications@univ-lille.fr

Focus sur le CLES

La certification CLES est l'alternative du Service Public aux certifications du marché. Elle est prise en charge par l'établissement pour les étudiant·es inscrit·es à l'Université de Lille à raison d'une inscription par année universitaire.

Le CLES est une certification :

- accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et reconnue au niveau européen par le Network of University Language Testers in Europe (NULTE)
- adossée au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL) avec une approche par scénario
- qui atteste d'un niveau de compétence B1, B2 ou C1 dans 4 activités langagières
- qui est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe
- qui s'adresse à tout public

Rendez-vous sur le site internet officiel du CLES : https://www.certification-cles.fr - Contact CLES pour l'Université de Lille : cles@univ-lille.fr

Pour plus de détails sur les certifications proposées à l'Université de Lille, rendez-vous sur la page Certifications du site internet du CLIL : https://clil.univ-lille.fr/certifications

Le CRL : un dispositif d'accompagnement pour l'apprentissage des langues

Les Centres de Ressources en Langues (CRL) du CLIL sont des espaces multimédias pour l'apprentissage des langues en auto-formation guidée. Ils mettent à votre disposition une base de ressources répertoriées, des outils et l'accompagnement nécessaire pour organiser votre parcours d'apprentissage. Au CRL, vous pourrez travailler de façon indépendante, à votre rythme, et être accompagné vers l'atteinte de vos objectifs.

Le CRL vous offre des ressources matérielles et humaines, riches et variées pour :

- passer un test de positionnement en langue
- travailler la langue dans tous ses aspects
- communiquer avec d'autres (étudiants, natifs)
- développer votre compétence à apprendre en autonomie
- préparer des certifications
- vous conseiller et vous guider.

Les langues proposées au CRL sont celles enseignées au sein de l'Université de Lille, soit :

l'allemand, l'anglais, l'arabe, la catalan, le chinois, le danois, l'espagnol, le français langue étrangère, le grec moderne*, l'hébreu*, le hongrois*, l'italien, le japonais, la langue des signes française, le néerlandais, le norvégien, le persan*, le polonais, le portugais, la russe, le suédois*, et le tchèque*. (* : langues d'ouverture)

L'inscription est libre et gratuite pour les étudiants, enseignants ou personnels de l'Université de Lille et se fait en ligne directement par l'application CALAO autoformation que vous trouverez dans votre ENT. Passez ensuite au CRL pour découvrir les ressources sur site et les activités pédagogiques complémentaires proposées telles que le tutorat en langues, les ateliers de conversation, le tandem et télétandem, les cafés langues….

L'équipe des différents CRL vous présentera les locaux et les ressources lors de votre visite.

L'Université de Lille comporte 5 CRL c'est-à-dire sur les campus de Cité Scientifique et Pont-de-Bois à Villeneuve d'Ascq, IAE dans le Vieux-Lille, Infocom et LEA à Roubaix.

Au CRL, vous trouverez des ressources nombreuses et variées (ouvrages de référence, ressources web, films et séries à visionner sur place...), sélectionnées pour leur qualité pédagogique. Sur place, des tuteurs tiennent des permanences, vous accompagnent dans votre apprentissage et vous proposent des moments de rencontres, des jeux ou encore des sessions de préparation aux certifications en langues.

Cf. les pages du site internet du CLIL : https://clil.univ-lille.fr/crl |Contact : crl@univ-lille.fr

Le CERTEC ou Centre de Ressources en Techniques d'Expression et de Communication, pour quoi faire ?

Notre mission est de soutenir les étudiant.e.s dans le développement de leurs compétences en communication, que ce soit à l'écrit ou à l'oral. Nous proposons un accompagnement ponctuel ou régulier visant à renforcer la capacité des étudiants à s'exprimer de manière claire, persuasive et efficace. **Pour cela, plusieurs dispositifs sont possibles :**

- **permanences hebdomadaires :** bénéficiez d'un soutien personnalisé. Obtenez des conseils spécifiques sur vos projets d'écriture ou de prise de parole, et recevez des retours constructifs pour améliorer vos compétences.
- **ateliers d'Expression Orale :** développez vos compétences en communication orale grâce à des séances pratiques. Ces ateliers couvrent des aspects tels que la prise de parole en public, la gestion du trac, l'art de la présentation et la communication interpersonnelle.
- **ateliers d'Expression Écrite :** participez à nos ateliers interactifs qui abordent les principes fondamentaux de la rédaction académique, professionnelle et créative. Apprenez à structurer vos idées, à perfectionner votre style d'écriture et à créer des documents convaincants.
- **accompagnement spécifique Écri+** : travaillez vos qualités rédactionnelles en auto-formation guidée grâce à la plate-forme Écri+ et aux ateliers d'accompagnement Écri+ en présentiel.
  Renseignez-vous plus précisément à l'accueil des CRL des campus Pont-de-Bois et Cité scientifique et/ou sur l'application CALAO via votre ENT (https://calao.univ-lille.fr) .

Cf. les pages du site internet du CLIL : https://clil.univ-lille.fr/delang/techniques-dexpression-et-de-communication-tec/certec/

Contact : laurence.desjonqueres@univ-lille.fr

La maison de la médiation : informer et prévenir

Ouverte à tou.te.s, étudiant.e.s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, enfin de sensibiliser la communauté universitaire, notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations.

La maison de la médiation est associée à la cellule H-VSS (*Cellule d'écoute, d'information et d'accompagnement des victimes de harcèlement et de violences sexistes et sexuelles. Dispositif de prévention et de lutte contre les comportements abusifs*) et au médiateur (référent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

- Cellule H-VSS - Formation d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral
  contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

- Cellule H-VSS – Formation d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel
  contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

- Médiateur, référent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations
  amadou.bal@univ-lille.fr

Tout étudiant ayant été victime ou témoin direct d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, et d'agissements sexistes, peut faire un signalement auprès de l'université par le biais du formulaire en ligne sur l'intranet (accessible également via l'application Lilu) : https://ent.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/

Rubrique Signalement, onglet "*Comment faire un signalement*"

Maison de la médiation

maison-mediation@univ-lille.fr

03.62.26.91.16

Permanences : du lundi au vendredi au siège de l'université (Lille) ou aux jours et lieux de permanence sur les campus : https://ent.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/

FACULTÉ
DES HUMANITÉS

UNIVERSITÉ DE LILLE
CAMPUS PONT-DE-BOIS

humanites.univ-lille.fr/lettres-modernes

FACULTÉ DES HUMANITÉS | Université de Lille